

situation, la constitution a proclamé *l'égalité des deux nations, des deux langues, des deux religions*, c'est là son article fondamental. Mais de l'égalité des deux religions, résulte pour l'Etat l'obligation de la *neutralité religieuse* ; il ne professe ni une religion, ni une autre, il se tient en dehors de l'une et de l'autre, laissant à chaque confession sa liberté. . . .

Mais si l'Etat est neutre entre les religions, il doit être neutre dans l'instruction et l'éducation : car la religion occupe une place nécessaire et principale dans l'instruction et l'éducation : il n'y a pas d'instruction complète sans l'enseignement religieux, il n'y a point de véritable éducation sans l'élément religieux.

Concluons : si l'Etat n'a pas de religion, il ne peut être maître d'école. Concluons encore ; le ministère de l'Instruction publique implique la théorie de l'Etat maître d'école ; la province de Québec a donc raison de repousser l'établissement d'un ministère de l'Instruction publique. Ou bien l'Etat neutre a droit d'entrer à l'église et d'y prêcher la religion, ou bien il n'a pas le droit d'entrer à l'école pour y donner l'enseignement. Ou bien, il doit laisser l'école sous le contrôle des familles et des confessions religieuses, ou bien il peut créer un ministère des Cultes et légiférer sur le Credo et les sacrements.

Les autres arguments d'Albert sont aussi faibles. Mais il en est un qui mérite toute l'attention, car il renferme *les pires principes socialistes*. « Nous voulons, dit-il, *l'instruction obligatoire aux mains de l'Etat*, parce que l'Etat est le premier « père de famille chargé d'assurer à l'enfant ses droits. Nous « réclamons *l'instruction gratuite*, parce que l'Etat doit non « seulement instruire, mais vêtir, loger, nourrir les enfants, les « riches comme les pauvres. Nous voulons l'établissement d'un « ministère de l'Instruction publique, parce que la charge de « l'Instruction publique, comme de toutes les branches de l'administration publique, doit être aux mains des mandataires « de la nation, pour être aux mains de la nation elle-même. »

Voilà trois principes socialistes. Albert s'en montre enthousiaste : il les affirme, il les répète, il s'exalte en les criant à tue-tête, il monte sur des tréteaux pour être entendu de tout le Canada et, s'il est possible, de tout l'univers. Son style se ressent de son ardeur et prend les allures du dithyrambe.